

Ahmadou Ahidjo et les retombées de la rébellion armée : la construction d'un régime autoritaire au Cameroun (1958-1962)

Noumbissie M. Tchouaké

DANS **OUTRE-MERS** 2019/1 N° 402-403 , PAGES 203 À 229

ÉDITIONS **SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DES OUTRE-MERS (S.F.H.O.M)**

ISSN 1631-0438

DOI 10.3917/om.191.0203

Date de mise en ligne : 28/06/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-outre-mers-2019-1-page-203?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Société Française d'Histoire des Outre-Mers (S.F.H.O.M).

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Ahmadou Ahidjo et les retombées de la rébellion armée : la construction d'un régime autoritaire au Cameroun (1958-1962)

Noumbissie M. TCHOUAKÉ *

Résumé

Le Cameroun apparaît, depuis le début du XXI^e siècle, comme un État politiquement instable. Les ressorts de cette situation trouvent une partie de leur explication dans son histoire politique à rebondissements. Dès les cinq premières années de son exercice du pouvoir, le premier Président, Ahmadou Ahidjo, confronté aux soubresauts de la décolonisation, pose les bases d'un régime autoritaire grâce à ses qualités personnelles mais grâce aussi à des manœuvres politiques. L'approche biographique qui a été privilégiée ne s'attarde pas sur la personne d'Ahmadou Ahidjo, mais sur les implications de l'homme politique dans son milieu. Pour comprendre son action dans le champ politique camerounais entre 1958 et 1962, ses discours, la presse et les archives coloniales françaises au Cameroun ont été utilisés. En suivant les étapes de la vie politique d'Ahmadou Ahidjo, l'article tente de démontrer que la construction d'un État policier est, en partie, la conséquence des troubles politiques qui régnaient dans le pays. Ainsi, en utilisant les thèmes de « l'unité » et « du développement », la résolution de la rébellion armée dans le pays bassa et le pays bamiléké a facilité la captation des leviers du pouvoir par Ahmadou Ahidjo.

Mots-clés : Cameroun, Ahmadou Ahidjo, Rébellion armée, Régime politique camerounais, Pays bamiléké.

Abstract

Since the beginning of the 21st century, Cameroon was appeared as a politically unstable state. This situation may be explained by a political history characterized by unexpected developments. The first President, Ahmadou Ahidjo, confronted by the upheavals of decolonisation, laid the groundwork of an authoritarian regime during the first five years of his governance, thanks to his personal qualities and political manœuvres. This biographical approach does not focus on Ahmadou Ahidjo's personality,

* Université de Dschang-Cameroun.

but on his implications in his milieu as a politician. To highlight the effects of his actions in the Cameroonian political context between 1958 and 1962, we used newspapers and the French colonial Archives in Cameroon. Following the political action of Ahmadou Ahidjo, this paper intends to show the construction of an « État policier » as the result of the troubles existing in the country. The consequences of the rebellion, in the Bassa and the Bamiléké countries made easier the captation of the levers of power by Ahmadou Ahidjo, using the themes of “unity” and “development”.

Keywords : Cameroon, Ahmadou Ahidjo, Rebellion, Cameroonian Political System, Bamikele Country.

Au début des années 1980, le Cameroun a été classé, en ce qui concerne ses institutions politiques, comme bon nombre de territoires anciennement placés sous domination coloniale en Afrique, sous l'étiquette de régime autoritaire par les travaux des africanistes¹. Ce concept, porteur lui-même d'une longue histoire, a au Cameroun une connotation spécifique². Ancienne colonie allemande, il devient au lendemain de la Première Guerre mondiale un protectorat français et anglais sous la responsabilité internationale de la SDN puis de l'ONU. Après l'élimination physique des principaux leaders indépendantistes et nationalistes, le Cameroun accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960 sous la conduite d'hommes qui n'avaient joué aucun rôle, ni du côté des nationalistes révolutionnaires, ni de celui des modérés. Richard Joseph trouve, dans cette situation particulière, les premières raisons expliquant la mise sur pied d'un « régime policier³ ». Ahmadou Ahidjo, après avoir été Premier ministre durant la période de l'autonomie interne, accède à la présidence en mai 1960 dans un contexte d'instabilité et de troubles. La pacification n'est pas encore achevée dans le pays Bassa que de nombreux foyers de contestations, notamment sous forme de maquis, naissent ou s'intensifient dans l'Ouest-Cameroun⁴. De 1958 à 1982, sous la conduite d'Ahmadou Ahidjo, dans un environnement où les principes « d'unité » et de « développement économique » ne cessent d'être agités, un rideau de fer semble s'être abattu sur le Cameroun postcolonial⁵. Dans cette atmosphère,

1. Jean-François Médard, « La spécificité des pouvoirs africains », *Pouvoirs*, n° 25, 1983, p. 5-21.

2. L'une des conséquences du contrôle du passé exercé par le « régime Ahidjo », est la mémoire éclatée qui participa grandement à la déconstruction de l'histoire politique du Cameroun des trente premières années après l'indépendance.

3. Richard Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986, p. 22.

4. Voir Nombissie M. Tchouaké, *Bamiléké ! La naissance du maquis dans l'Ouest-Cameroun*, Yaoundé, Ifrikiya, 2017, et pour une analyse globale de la décolonisation, Achille Mbembé, *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun*, Paris, Karthala, 1996.

5. Voir Jos Blaise Alima, *Les chemins de l'unité. Comment se forge une nation : l'exemple camerounais*, Paris, ABC, 1977. Proche du régime Ahidjo, l'auteur présente l'objectif de l'unité et du développement comme essentiel dans l'action du président Ahidjo. De même, évoquant le processus d'unification, Chem-Langhee, Bongfen, “The Road to the

quand la recherche historique ne prend pas les chemins de la clandestinité ⁶, elle est laudative et soumise aux ordres du politique.

En suivant l'analyse de Theodor W. Adorno ⁷ sur les personnalités autoritaires, on peut s'interroger sur Ahmadou Ahidjo : sa personnalité, sa formation, son passé étaient-ils propres à le rendre particulièrement réceptif à la propagande antidémocratique ? Cette question qui s'ancre dans l'histoire des idées politiques a été très peu abordée par les chercheurs de l'espace politique camerounais. Ainsi, il importe de questionner ce que fut l'homme Ahidjo, les circonstances de son accession au pouvoir et la politique qu'il développa lors des troubles dans le pays bamiléké, étape importante dans la construction du régime autoritaire qu'il dirigea durant vingt-sept ans au Cameroun. Cette interrogation se situe dans la vague des travaux visant à dépoussiérer l'histoire politique du Cameroun, dominée durant de nombreuses années par les hagiographes du régime Ahidjo et qui connaît depuis quelques années les contrecoups du balancier. Une littérature politique délivrée des entraves de la censure s'affirme. Elle dénonce, parfois de manière véhémement, et déverse pêle-mêle dans le champ politique et social des informations qui viennent éclairer des éléments du régime Ahidjo. Au Cameroun, si de nombreux travaux permettent de suivre la spécificité du processus d'accession au pouvoir, très peu sondent, comme nous essayons de le faire, les mécanismes de sa conservation et de la construction des bases autoritaires. Le Cameroun ne fait pas exception dans l'environnement postcolonial africain, où les voies d'accession et de mise en place de régimes autoritaires se recourent et se mêlent ⁸.

Dans une approche globale, s'interrogeant sur les sources de l'autoritarisme en Afrique, Daniel Bourmaud ⁹ reconnaît un « fond commun idéologique » aux régimes de ce type. Toutefois, il n'adhère pas à cette généralisation qui situe l'Afrique postcoloniale dans un déterminisme expliqué par les variables sociales, économiques ou culturelles. Car, affirme-t-il, « si le jeu de ces déterminants contribue à créer une disposition à l'autoritarisme, il n'en épuise pas l'explication ». C'est dans cette logique, mettant en exergue les « stratégies des acteurs », et « l'élément psychologique lié à la personnalité du leader » que se situe notre

Unitary State of Cameroon, 1959-1972", *Paideuma*, vol. 41 1995, p. 17-25 relève la marche forcée vers cet objectif.

6. Les romans de Mongo Beti, *Remember Ruben* (1974) et *La ruine presque cocasse d'un polichinelle, Remember Ruben II* (1979) ont été écrits après le fameux pamphlet *Main basse sur le Cameroun, Autopsie d'une décolonisation* (1972) qui avait été censuré après sa parution. Pour Mongo BÉTI, il s'agit dorénavant de produire le vrai en retournant à la fiction. Voir Armelle Cressent, « Penser une guerre de libération et (ré) écrire l'histoire. Le cas de Mongo Beti », *Études littéraires*, 35 (1), p. 55-71.

7. Theodor W. Adorno, *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Éditions Allia, 2007, p. 7.

8. Ruth Berins Collier, *Regimes in tropical Africa. Changing forms of supremacy, 1945-1975*, Berkeley, University of California Press, 1982.

9. Daniel Bourmaud, « Aux sources de l'autoritarisme en Afrique : des idéologies et des hommes », *Revue internationale de politique comparée*, 2006/4, vol. 13, p. 625-641.

Outre-Mers. Revue d'histoire, T. 107, N° 402-403 (2019)

questionnement sur la construction des bases autoritaires du pouvoir postcolonial camerounais. Il est ainsi question, à partir de l'analyse de la personnalité d'Ahmadou Ahidjo et des actions de celui-ci, de comprendre la mise sur pied progressive des institutions qui vont construire un « régime fort », et imposer une vision écartant la possibilité démocratique. Jean-François Médard dans sa classification des régimes africains, parle de « d'autoritarisme dur » pour désigner le régime Ahidjo ¹⁰.

En empruntant les règles de la biographie historique, nous nous démarquons des essais historiques qui prennent souvent des distances avec les faits historiques. De même, nous reconnaissons que le parcours d'Ahmadou Ahidjo est certainement un élément essentiel dans la compréhension des mécanismes de formation du régime camerounais. Nous partageons l'idée, répandue chez les politologues, selon laquelle « le président de la République au Cameroun est pris dans un réseau d'interdépendances ». Dans cette perspective, la biographie historique prend les traits de la micro-histoire, elle fait peu de cas de l'individu qui n'est pas l'objet de connaissance historique, mais place « le héros » au centre de la masse humaine, pour être en droit d'arpenter les processus.

Interrogeant les premières adhésions et émerveillements de l'homme qui accède au poste de premier ministre en février 1958, nous reconnaissons qu'il est non seulement le produit d'un double héritage (pré-colonial et colonial), mais qu'il est aussi le résultat des institutions sociopolitiques qu'il a contribué à bâtir. Mettant la focale sur ces quatre années, de 1958 à 1962, ce temps de transition entre deux mondes ¹¹, notre enquête porte sur les origines et les éléments de sédimentation du régime autoritaire camerounais.

La conquête du pouvoir : l'émergence d'une figure politique atypique

Les qualités humaines : la loi du plus faible

Dès les premiers instants de son engagement politique, Ahmadou Ahidjo a conscience de ses handicaps et lacunes. Né vers 1922 dans le Nord-Cameroun, une région fortement islamisée, il connaît une histoire familiale peu habituelle. Enfant sans père, il porte durant les années de sa scolarisation, à « l'école des Blancs », le nom d'un com-

10. Jean François Médard, « La spécificité des pouvoirs africains », art. cité, p. 8.

11. Entre 1958 et 1962, nous sommes dans ce temps de crise évoqué par Antonio Gramsci dans ses *Cahiers de prison*, cité par Edwy Plenel, *Dire non*, Paris, Don Quichotte, 2014, p. 17 : le conflit entre le vieux monde[colonial] en train de mourir et un nouveau monde [postcolonial] pas encore né. Le contrôle de l'espace politique, à travers le Parti de l'Union camerounaise, impose dans un temps d'incertitudes la stature de « l'homme providentiel ». Le processus du populisme autoritaire, qui cherche à réduire l'expression démocratique des Camerounais, trouve le point culminant avec l'adoption et la mise en application de l'Ordonnance de mars 1962.

merçant Yorouba (Nigeria) Alhadji Badamassi. Élevé dès l'âge de huit ans par sa mère, il est l'objet de toutes les railleries que comporte ce statut. Pour fuir l'école, à 14 ans, il accepte un poste d'apprenti vétérinaire dans la ville de Maroua. Au bout de quelques mois, il se lasse de cette escapade prématurée dans le monde du travail et renoue avec l'école.

Malgré un parcours scolaire et professionnel honorable pour l'époque et surtout pour la région ¹², Ahmadou Ahidjo n'est pas le mieux placé pour représenter le Nord-Cameroun. Pourtant, en dépit des obstacles liés à ses origines sociales, en 1946, contre la volonté de l'aristocratie traditionnelle, il est désigné comme délégué de la Bénoué (Nord-Cameroun), devenant membre de l'Assemblée représentative du Cameroun ¹³. Cette victoire révèle aux yeux des administrateurs la ténacité du jeune homme. Celle-ci inscrit définitivement le nom d'Ahmadou Ahidjo sur les tablettes politiques et sociales de la région. Sur les conseils de Jules Ninine ¹⁴, le député du Nord, il s'investit dans le domaine associatif, dans le but d'asseoir une réelle assise politique personnelle dans la région.

En avril 1948, il est à la tête de l'Association amicale de la Bénoué. Cette association, aux objectifs beaucoup plus ludiques qu'intellectuels, regroupe les jeunes « évolués » et les fils héritiers de l'aristocratie traditionnelle autour des pratiques sportives comme le football et les activités dites modernes. Ahmadou Ahidjo, par ses actions au sein de son organisation, comble progressivement la faille qui est apparue entre les élites scolarisées et les élites traditionnelles lors de son élection comme délégué. Sur le plan politique, il fait de l'Association amicale de la Bénoué une source de légitimité populaire. Ahmadou Ahidjo commence ainsi une course d'obstacles dans laquelle il se montrera fort habile. Les adversaires, comme les hagiographes du futur président camerounais, s'accordent à reconnaître qu'il les a souvent enjambés avec brio, malgré l'étiquette de « faible et de moins doué » ¹⁵, qu'il traîne depuis sa première désignation en 1946, et ils soulignent en majorité son caractère imperceptible et parfois surnois ¹⁶. Étonnam-

12. Le Nord-Cameroun est, durant la colonisation, l'une des régions les plus faiblement scolarisées. Après son certificat d'études primaires, Ahmadou Ahidjo est diplômé de l'école primaire supérieure de Yaoundé en 1941. C'est de cette école que sortira l'essentiel des fonctionnaires camerounais de l'administration coloniale. Agent télégraphiste, il exerce dans le Sud-Cameroun avant de rejoindre le Nord en 1946.

13. Cette assemblée s'occupe des affaires locales notamment le budget du territoire, quand la loi, les institutions sont du ressort de l'Assemblée nationale française. Voir les circonstances spécifiques de cette désignation dans Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo. Patriote et despote, bâtisseur de l'État camerounais*, Paris, Jeune Afrique Livres, p. 42.

14. Jules Ninine, administrateur français et député du Nord, ne souhaite pas la création des partis politiques. Pour lui, ils sont susceptibles de déranger l'ordre féodal et l'alliance de l'administration avec des mouvements politiques.

15. Voir Mongo Beti, *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation*, Paris, La Découverte, 2003 [1972], p. 72.

16. Dans ses mémoires, Pierre Mesmer relève avoir été fasciné par la discrétion d'Ahmadou Ahidjo : *Après tant de batailles*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 226 ; Christian

ment muet, effacé et respectueux de la hiérarchie, Ahmadou Ahidjo est considéré par ses adversaires comme « paresseux »¹⁷. Mais, il se prépare, derrière les apparences de modestie et de timidité, méthodiquement, sans précipitation, aux responsabilités qu'il ambitionne d'exercer. Président de l'Assemblée territoriale du Cameroun (1957) et plus tard vice-Premier ministre en charge des Affaires intérieures (1958), il laisse constamment aux autres le soin d'étaler leur intransigeance dans le règlement des problèmes¹⁸.

Durant les dix années qui précédèrent sa désignation au poste de Premier ministre, Ahmadou Ahidjo construisit patiemment une personnalité lisse et consensuelle. Ses deux mandats de délégué (1946 et 1952) lui ont permis de se former à la chose politique. Élu en octobre 1953, conseiller à l'Union Française, il mesure rapidement son faible niveau de culture politique par rapport à ses collègues. Originaire d'une région où ses diplômés de l'École primaire supérieure de Yaoundé le placent incontestablement au-dessus du lot, à Versailles, il côtoie de nombreux élus africains diplômés des universités françaises.

Les atouts politiques

Au moment de l'accession à l'autonomie en janvier 1957, le député Ahidjo a toutes les chances d'être investi Premier ministre dans une assemblée où son groupe politique est majoritaire. Malgré les réticences des membres de celui-ci, il respecte toutefois les consignes de son « parrain » Louis Paul Aujoulat. Ce dernier, influencé par les arguments des autorités françaises qui « conçoivent difficilement et ne veulent pas qu'un pays à minorité musulmane, dont elles escomptent le maintien dans la mouvance française, soit dirigé par un musulman »¹⁹, lui conseille d'accepter le poste de vice-Premier ministre. Il se plie au choix du haut-commissaire Pierre Messmer²⁰ qui se porte sur André Marie Mbida. Ahmadou Ahidjo – qui n'est pas affilié au Mouvement des

Tobie Kuoh qui fut son ami et directeur de cabinet, note sa sagesse et sa prudence dans *Une fresque du régime Ahidjo (1970-1982)*, Paris, Karthala, 1991, p. 7.

17. Mongo Beti évoque ses difficultés à s'exprimer en français qu'il dissimule par des attitudes de retenue dans *Main basse sur le Cameroun*, *op. cit.* p. 72.

18. Dans le règlement du maquis de l'UPC, comme de son appréciation sur l'opportunité d'une indépendance, il ne dira jamais mot avant son accession au poste de Premier ministre. Voir Jean-François Bayart, *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de Sciences Po, 1985, 2^e édit. p. 47, note : « Aussi était-il, en 1958, l'un des rares à ne pas être trop marqués ni trop usés par la politique politicienne française. »

19. Nous notons que cet argumentaire religieux n'est pas retenu par Janvier Onana, *Le sacre des indigènes évolués. Essai sur la professionnalisation politique*, Chennevières-sur-Marne, Dianoiamp., 2004, qui considère que l'administration française remet le pouvoir à celui qui porte le mieux leurs idées sur la loi cadre, car « sa position (A. Mbida) est plus que celle de tout autre acteur, en parfaite cohérence avec le conservatisme ainsi affiché par le gouvernement français », p. 276.

20. *Ibid.* L'auteur note que le haut-commissaire n'a pas plus d'estime pour André Marie Mbida qu'il considère comme « un personnage fantasque, brusque et versatile, mais il n'y a pas d'autres choix envisageable, puisque les autres ténors sont dans l'opposition ou sans assise solide », p. 77.

indépendants d'Outre-Mer malgré la proximité qui existe entre lui et son fondateur Louis Paul Aujoulat –, n'affiche ni ses appartenances politiques, ni son impatience à accéder au pouvoir. Durant les neuf mois que dure le gouvernement Mbida, il n'exprime jamais publiquement son désaccord avec le Premier ministre André Marie Mbida. Il profite de sa place de numéro deux du gouvernement pour renforcer ses assises politiques.

En janvier 1958, André Marie Mbida provoque la démission d'une partie de ses ministres en s'opposant aux propositions du haut-commissaire Jean Ramadier ²¹. Le Premier ministre s'obstine à refuser le compromis de « détente politique » devant permettre l'application dans la légalité du programme de l'Union des Populations du Cameroun (UPC). Il contraint de ce fait le haut-commissaire à désigner au poste de Premier ministre le leader du groupe politique majoritaire à l'Assemblée ²².

Ainsi, en février 1958, Ahmadou Ahidjo devient Premier ministre en exploitant les failles du gouvernement d'André Marie Mbida et surtout grâce aux nombreuses « maladresses » ²³ de celui-ci. Ahmadou Ahidjo est confirmé dans sa charge par les hommes politiques de la V^e République qui ont apprécié son « humilité » et sa « pondération ». Du 10 mai 1957 au 18 février 1958, à l'ombre du « bouillant » Premier ministre, Ahmadou Ahidjo s'est bâti le profil nécessaire pour accéder au pouvoir. Conscient de son déficit de notoriété à côté des ténors comme Charles Assalé, Daniel Kemajou, Arouna Njoya, Charles Okala et Soppo Priso qui, eux, ont des « ressources politiques métropolitaines » ²⁴ et une réelle audience dans l'espace politique camerounais, il utilise pleinement les attributions du « Premier ministre de transition » ²⁵, comme cela se dit dans les couloirs des ministères à Paris, pour montrer qu'il est l'homme de la situation.

La fin du gouvernement Mbida provoque sur le plan intérieur une situation de forte instabilité. Pour certains, comme Soppo Priso, il est opportun d'exploiter les faiblesses du nouveau gouvernement pour accroître les chances de lui succéder ²⁶, tandis que pour d'autres il est temps de susciter les soutiens métropolitains. L'on peut ainsi relever que, dès les premières heures à la primature, Ahmadou Ahidjo a comme principal allié l'assurance de ses adversaires politiques. L'indifférence, qui frise le mépris à l'égard des faits et gestes du Premier

21. Voir le développement fait par Victor T. Levine, *Le Cameroun. Du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence Africaine, 1984, p. 211-212.

22. Voir pour plus de détails sur cette mise en minorité, Jean-François Bayart, *L'État au Cameroun, op. cit.*, p. 121.

23. Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo...*, *op. cit.*, p. 82 : « André Marie Mbida est encore plus intransigeant que Ruben Um Nyobé. En outre, il est emporté et violent ».

24. Jean François Bayart, *L'État au Cameroun, op. cit.* p. 48.

25. Le haut-commissaire Jean Ramadier, dans une lettre adressée à Abel Eyinga, reconnaît qu'Ahidjo ne correspondait pas au portrait-robot du futur président, qu'il était perçu comme le premier ministre de transition entre Mbida et le futur président de la République indépendante. Cité par Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo...*, *op. cit.*, p. 86.

26. Voir Janvier Onana, *Le sacre des indigènes, op. cit.*, p. 278.

ministre, trouve quelque peu son explication dans la maîtrise que celui-ci a de la communication politique cachée ²⁷.

En février 1958, mûri de son expérience de vice-Premier ministre et de ministre de l'Intérieur, il croit son heure de gloire arrivée. Son accession à la primature, quand elle ne fut pas accueillie avec soulagement par certains, las des soubresauts du gouvernement Mbida ²⁸, satisfait autant la gauche dite libérale camerounaise que l'administration coloniale. Car, comme le relève Jean-François Bayart, « la nomination de M. Ahidjo au poste de Premier ministre apparaissait comme une mesure conservatoire qui ménageait l'avenir » ²⁹. Il veut bien contribuer à la fin de l'hypothèque Mbida, mais cette fois, « le petit Poucet » ³⁰ compte tirer le plus grand bénéfice des changements à venir.

Ahmadou Ahidjo n'est pourtant pas attentiste. Il comprend qu'il devient urgent d'épouser la fonction et surtout de tirer les avantages de celle-ci. Dans un premier temps, il adopte le discours du rassembleur, puis agit en réconciliateur. Dans son fief électoral du Nord-Cameroun, il transforme au fil des mois, malgré les réticences de l'aristocratie et de certains administrateurs coloniaux, le groupe parlementaire Union Camerounaise (UC) en un véritable parti politique aux ambitions nationales. Dans l'espace politique du Nord, il réussit, avec la mise en orbite de l'UC, le tour de force de réunir dans un même mouvement les tenants de l'aristocratie islamisée et les jeunes « évolués » modernistes. Dans la région du sud, où la religion chrétienne constitue un des socles des Démocrates camerounais, il évite les confrontations aux accents religieux. Il ne souhaite pas faire de l'UC, dans le Sud, le parti des nordistes et des musulmans. Dans l'Ouest-Cameroun, l'UC infiltre de manière visible les associations politiques traditionnelles qui appellent à la paix. Le parti d'Ahmadou Ahidjo s'introduit dans le Fenkeng (Pierre Ngayewang), l'Union Bamiléké (Nintcheu Tientcheu) pour s'investir dans la vie politique naissante du pays bamiléké. Son discours, qui tranche avec celui d'André Marie Mbida, attire vers le nouveau parti de nombreux alliés dans l'Ouest-Cameroun. Pour faire de l'UC un instrument de conservation du pouvoir, Ahmadou Ahidjo use des prérogatives de Premier ministre pour s'entourer d'hommes jeunes et volontaires. Il opte aussi pour la politique de compartimentage. Pour Jean-François Bayart, Ahmadou Ahidjo adopte une posture manichéenne, « ceux qui n'étaient pas avec lui étaient désormais contre lui ³¹ ».

27. Bernard Lamizet note que retenir la diffusion d'une information dans l'espace public, c'est maintenir vivante l'inégalité, constitutive du pouvoir, entre ceux qui disposent de l'information et ceux qui en sont exclus. *Le langage politique*, Paris, Ellipses, 2011, p. 218.

28. Premier chef de gouvernement du Cameroun de mai 1957 à février 1958.

29. Jean-François Bayart, *L'État au Cameroun*, op. cit., p. 49.

30. Frêle et timide, ses camarades de l'École primaire Supérieure de Yaoundé l'avaient ainsi surnommé « le petit Poucet ». Voir Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo*, op. cit., p. 76.

31. Jean-François Bayart, *L'État*, op. cit., p. 69.

Ainsi, pour constituer son entourage, politique ou administratif, Ahmadou Ahidjo évite soigneusement les représentants de la vieille classe politique camerounaise. Dans un premier temps, il ne se détourne pas des compétences de l'ancienne administration coloniale française. Trois anciens administrateurs occupent des postes stratégiques dans le cabinet du Premier ministre. Pierre Marchand (ancien chef de région) est directeur de cabinet, Alain Gandolfi responsable des affaires administratives et Pierre Débieville chef du protocole. Dans un second temps, il renoue avec ses anciens camarades de l'école primaire supérieure. C'est dans ce vivier qu'il recrute la majorité de ses premiers collaborateurs. L'on va ainsi voir apparaître sur le devant de la scène des hommes comme Christian Tobie Kouo, Sanda Oumarou, Jean Keutchi, Samuel Kamé, Charles Onana Awana et Bouba Bello. Ce faisant, il a un double objectif : composer avec des hommes neufs, sans ressources politiques, susceptibles de lui être redevables.

De même, « le petit Poucet » d'antan veut prendre dans un premier temps le contrôle de l'espace politique du Nord. Ainsi, Ahmadou Ahidjo use de son influence pour faire élire à la présidence de l'Assemblée législative du Cameroun son camarade de classe de l'EPS, le très populaire et influent Daniel Kemajou ³². Il s'oppose ainsi à la réélection de Jules Ninine ³³. Il éloigne ce dernier de la scène politique du Nord et neutralise du même coup un potentiel adversaire.

Un autre atout non négligeable, à mettre au crédit du Premier ministre Ahidjo, est cette aptitude à adhérer aux recommandations françaises ³⁴. Il s'éloigne des pôles de divergences et face à la recrudescence des actes de violence dans le pays bassa et bamiléké, contrairement à son prédécesseur, il suit les recommandations des autorités françaises. Celles-ci préconisent des mesures administratives et politiques pour résorber la crise provoquée par l'élimination de l'espace politique de l'Union des Populations du Cameroun (UPC). Le nouveau haut-commissaire, Xavier Torre, s'il n'envisage pas à l'instar de Jean Ramadier le retour à la légalité de l'UPC, souhaite repousser l'échéance d'une nouvelle « mauvaise décolonisation ³⁵ » susceptible d'entacher le blason de la France. Frileux et intimidé par l'omniprés-

32. Il a siégé à l'Assemblée de l'Union française dès 1947. Secrétaire du président de l'Assemblée de l'Union française Albert Sarraut, qui fut président du Conseil et ministre des Colonies de la Troisième République. Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo, op. cit.*, p. 80, note « qu'il est bien vu par l'administration coloniale ».

33. Jules Ninine, administrateur français d'origine guadeloupéenne est, dès 1946, le député du second collège pour le Nord. Il a le soutien de la SFIO et il est très apprécié par l'aristocratie du Nord.

34. Thomas Delthombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa (*Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971*, Yaoundé, Ifrikiya, 2012, p. 310), constatent que le Premier ministre recherche le quitus de la France. C'est la preuve que le Cameroun restera dans l'orbite de la France après le 1^{er} janvier 1960.

35. L'allusion évoque ici situation en Algérie, et surtout en Tunisie, avec les conséquences sur la Quatrième République des bombardements survenus à Sakhiet Sidi Youssef en 1958.

sence de la France sur le plan national, Ahmadou Ahidjo trouve un ressort sur le plan international. Les circonstances internationales, qui affectent la politique coloniale de la V^e République française, donnent l'opportunité à Ahmadou Ahidjo de prouver ses capacités d'homme politique.

En mars 1959, à la demande de la France, le vote de l'Assemblée de l'ONU qui lève la tutelle de la puissance colonisatrice sur le pays écarte l'UPC de l'espace politique camerounais. De nombreux observateurs relèvent que c'est de l'extérieur que vient le vrai coup de pouce au gouvernement d'Ahmadou Ahidjo³⁶. Pour Abel Eyinga³⁷, comme pour les auteurs de *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique*³⁸, la levée de la tutelle avant les élections est le premier élément de la mise sur pied d'un État autoritaire au Cameroun. La mise à l'écart politique des nationalistes de l'UPC ouvre la voie à l'état d'exception et à la construction progressive d'un régime fort. Car la fin de la tutelle, avant la remise en selle des organisations nationalistes et l'organisation des élections libres sous l'égide de l'ONU, est une stratégie de la France et de ses alliés occidentaux pour éviter l'accession au pouvoir de nationalistes. La France veut empêcher le scénario togolais qui a vu, en avril 1958, la victoire électorale des nationalistes.

À l'intérieur, à défaut de pouvoir mobiliser des troupes armées qu'il n'a pas, et que la France n'est pas encore disposée à lui fournir, il organise sa première offensive contre les troubles en brandissant les arguments politiques de « la réconciliation et de la paix sociale ». À la fin de l'année 1959, Ahmadou Ahidjo peut compter sur une région, un parti politique d'envergure nationale, une opposition divisée et surtout des leaders d'opinion, las des troubles, dans l'ensemble des régions du Cameroun. Il peut désormais organiser des aménagements juridiques susceptibles de renforcer son pouvoir. En évoquant « la démocratie africaine », il affirme dans son discours d'investiture que :

Le sens de la démocratie, à notre époque, réside bien plus dans un respect de la valeur humaine et dans une possibilité offerte à chacun de subvenir à ses besoins essentiels, que dans des formules juridiques plus ou moins habilement élaborées et qui s'effondrent au premier souffle de la nécessité politique³⁹.

36. Les nombreux pétitionnaires de l'UPC et des autres mouvements politiques opposés au gouvernement Ahidjo, qui défilent devant les membres de l'Assemblée de l'ONU, ont pour ambition de s'opposer à la levée de la tutelle avant le rétablissement de l'UPC et surtout avant des élections sous la supervision de l'ONU. En obtenant la levée de la tutelle, la France favorise l'accession au pouvoir d'Ahmadou Ahidjo.

37. Abel Eyinga, *Cameroun 1960-1990. La fin des élections*, Paris, l'Harmattan, 1990, p. 14.

38. *Ibid.* p. 359.

39. Ahmadou Ahidjo, *Recueils des discours présidentiels*, Yaoundé, Assemblée nationale, 1978, p. 23.

Les ressorts juridiques : un arsenal entre les mains d'Ahmadou Ahidjo

Pour le Premier ministre Ahidjo, les structures juridiques visant à la libéralisation s'apparentent d'ores et déjà à une perte de temps. Il considère que la situation mérite que l'on donne un coup d'arrêt à la « démocratisation » de la société camerounaise et que l'on mobilise toutes les énergies contre « le terrorisme et la violence ». L'argument de l'instabilité sociale encadre toutes les mesures de la première année de son gouvernement. S'il en couvre les imperfections, il favorise par la profusion des lois, décrets et règlements, le renforcement du pouvoir politique du Premier ministre. Du 18 février 1958 à décembre 1959, six aménagements juridiques démontrent la boulimie à vouloir contrôler l'espace politique camerounais.

Deux lois sont emblématiques des objectifs poursuivis par Ahmadou Ahidjo. Le 16 mai 1959, il propose à l'Assemblée une série de mesures visant à renforcer le pouvoir de l'exécutif dans la lutte contre la violence ⁴⁰. Ces textes de loi, qui remettent en cause sous plusieurs aspects les bribes de libertés politiques existantes, arrivent dans un parlement sensibilisé par l'instabilité qui perdure dans le pays bamiléké. Le gouvernement obtient ainsi, sous le prétexte de rétablir la paix dans cette région, toutes les prérogatives sur la circulation des hommes et des idées dans l'ensemble du territoire. En conséquence, Ahmadou Ahidjo dispose du droit d'invoquer « l'état d'alerte », « l'état de mise en garde », pour prolonger les gardes à vue, interdire les réunions et suspendre la publication des journaux. Ces lois rétablissent non seulement la censure préalable des journaux et publications, mais instituent des cours criminelles spéciales qui ont compétence à juger toute personne considérée comme susceptible de « compromettre la sécurité publique » dans l'ensemble des régions du pays sauf le Nord ⁴¹. Selon Philippe Gaillard, ce train de lois et mesures est à « l'origine du caractère autoritaire et répressif de ce que l'on appellera le régime Ahidjo... car, quand la paix civile sera revenue, le pli sera pris » ⁴².

Contrôlant au fil des mois, grâce aux mesures, ordonnances et décrets d'exceptions, les arcanes du pouvoir, le président Ahidjo et l'Union camerounaise ne cachent plus leur agacement devant les subtilités du régime parlementaire et du multipartisme. Dès le mois de mai 1959, usant des avantages du gouvernement d'ouverture qu'il a constitué en y intégrant les membres des Démocrates camerounais et du Mouvement d'action nationale camerounaise (MANC) sur lesquels il exerce des pressions ⁴³, il fait du gouvernement une antichambre de

40. *Journal officiel du Cameroun*, 27 mai 1959.

41. *Journal officiel du Cameroun*, 27 mai 1959 et 1^{er} juillet 1959.

42. Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo... op. cit.*, p. 95.

43. *La Presse du Cameroun*, 17 août 1959, 9 septembre 1959 et 29 janvier 1960. Les ministres qui, à l'instar de Tsalla et Jean Ékwabi Ewané, démissionnent de leur mouve-

l'Union camerounaise. L'UC, mouvement politique régional, sort progressivement de ses bases nordistes pour devenir un parti national. De même, dans cette logique associant les actions du gouvernement et celles du parti, il exploite les points de clivages nés entre le Nord et le Sud au lendemain de la démission du gouvernement Mbida, pour présenter son mouvement comme le garant de la réconciliation et de la paix.

Annihiler l'expression de la diversité

En quinze mois de gouvernement, il a réussi à constituer une coalition autour de l'Union camerounaise. Celle-ci a comme premier objectif d'organiser la disqualification du régime parlementaire. Selon les partisans de l'Union Camerounaise de l'Ouest-Cameroun et de la Sanaga maritime, l'inefficacité des lois existantes dans le règlement des troubles est avéré. Ils constatent en substance que ni la dissolution de l'UPC, ni la mort de Ruben Um Nyobé, secrétaire général de l'UPC, le principal parti anticolonialiste dans la clandestinité depuis juillet 1955, et encore moins le ralliement de ses principaux lieutenants, n'ont réussi à apporter la paix dans l'ensemble du pays. La législation d'exception tarde à faire son effet. Pour Ahmadou Ahidjo, il faut passer à l'étape suivante, à savoir le vote des pleins pouvoirs pour son gouvernement.

En cherchant à les obtenir, il prétend répondre à la demande d'ordre susceptible de rassurer les populations confrontées aux violences et à la rébellion. Il écarte d'office toutes les autres voies susceptibles de mener vers la paix. « La fermeté s'impose pour rétablir l'ordre »⁴⁴. Ainsi, quand le 29 octobre 1959, il s'adresse aux députés pour solliciter les pleins pouvoirs, il est dans une attitude de riposte. Il souhaite surtout museler cette opposition politique qui a trouvé une plate-forme d'entente. Les Démocrates Camerounais (André Marie Mbida) et la gauche libérale (Paul Soppo Priso) travaillent pour l'organisation d'une table ronde de réconciliation incluant l'UPC dissous. Dans son gouvernement, en écartant Michel Njiné de ses fonctions de vice-Premier ministre et de ministre de l'Éducation, Ahidjo ne veut entendre aucune voix discordante⁴⁵. Le vote des pleins pouvoirs est l'occasion pour Ahmadou Ahidjo de tracer une vraie ligne de démarcation entre ses partisans et les autres.

Durant les débats « houleux »⁴⁶ qui précèdent le vote des pleins pouvoirs, Daniel Kemajou, qui vient de perdre son poste de président

ment politique d'origine pour rejoindre l'UC, soulignent le souci d'union qui laisse perplexe les responsables de parti comme Charles Assalé et Soppo Priso.

44. Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo...*, *op. cit.*, p. 95.

45. Michel Njiné explique qu'il était en désaccord sur les mesures propres à ramener la paix dans l'Ouest, Voir Jean-François Bayart, *L'État au Cameroun*, *op. cit.*, p. 69.

46. Voir, pour plus de détails sur ces débats, Victor T. Levine, *Le Cameroun*, *op. cit.* p. 233-244.

de l'Assemblée ⁴⁷, s'oppose de « toutes ses forces » au vote de cette loi. Dans ses propos, il prédit déjà le changement d'ère qui s'amorce. Il évoque sa mort politique, il sait que son courage va inéluctablement provoquer sa chute. Il affirme :

Ahidjo vient nous demander les pleins pouvoirs pour lui donner le coup de grâce. Non et encore non !... Si demain le Premier ministre n'est pas d'accord avec vous, il peut faire une loi spécifiquement dirigée contre vous, il peut parler d'inconsistance, il peut retracer les circonscriptions électorales comme il lui plaît, il peut supprimer n'importe quoi à son gré par décret... Mieux vaut mourir dignement que de vivre dans l'esclavage et le déshonneur ⁴⁸.

Daniel Kemajou n'eut pas tort, car le vote du 29 octobre qui donne les pleins pouvoirs au gouvernement Ahidjo renforce les fondements du régime. Il permet à celui-ci de négocier sans ambage l'envoi des troupes françaises dans le pays bamiléké, d'élaborer à son profit et sans entraves les formalités de l'accession à l'indépendance, et surtout de façonner une loi électorale et un mode de scrutin susceptibles d'assurer la victoire du parti gouvernemental ⁴⁹. Les conditions de l'émergence d'un régime autoritaire et personnel sont ainsi progressivement réunies. Les manœuvres minimisant ou niant les capacités du régime parlementaire à résoudre les problèmes posés par la violence et les conflits se placent sous le couvert de la réconciliation nationale et la paix.

La concentration des leviers du pouvoir et la personification du régime

La présidentialisation du régime

Les pleins pouvoirs octroyés au Premier ministre Ahidjo ont considérablement modifié l'équilibre politique. C'est pour pérenniser cette tendance, à l'avantage du pouvoir exécutif, qu'il va non seulement monter au créneau contre le régime parlementaire, mais surtout lutter contre le multipartisme. La première épreuve est celle du référendum constitutionnel ⁵⁰.

47. Le groupe politique d'Ahmadou Ahidjo, l'UC, ne supporte plus que les débats soient dirigés par un contestataire de l'action du gouvernement. Voir Victor T. Levine, *Le Cameroun, op. cit.*, p. 233.

48. *Journal des débats de l'Assemblée Législative du Cameroun*, Séance plénière du 29 octobre 1959.

49. Philippe Gaillard reconnaît que « la loi électorale et le découpage sont un chef d'œuvre de manipulation légale concocté par des experts français » (*Ahmadou Ahidjo, op. cit.*, p. 110).

50. Le Premier ministre propose la mise sur pied d'un comité constitutionnel consultatif de 42 membres, dont le gouvernement désigne 21, l'autre moitié étant élue au sein de l'assemblée législative.

Celui-ci, autant que le vote des pleins pouvoirs, est un point de clivage dans l'espace politique camerounais. Le projet constitutionnel, qui fut largement rejeté dans la partie sud du Cameroun, démontre, au lendemain d'une campagne aux relents fortement régionalistes, que les soutiens d'Ahmadou Ahidjo sont majoritairement nordistes. La nouvelle constitution, calquée sur la constitution française de 1958, intègre autant les éléments du régime parlementaire que ceux du régime présidentiel. Bien qu'elle fasse du Président de la République « la clé de voûte du système », elle ne comble pas totalement les caciques du parti au pouvoir. Moussa Yaya, secrétaire politique, explique que l'UC aspire à « un régime présidentiel pur » et qu'il envisage « une modification des dispositions constitutionnelles au-delà d'une certaine période d'adaptation et de mise en vigueur »⁵¹. Par les agissements du gouvernement ou non, les faits et événements politiques offrent à Ahmadou Ahidjo de nouvelles opportunités d'accroître « la primauté de l'État sur le peuple », à savoir la prédominance du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif.

Au lendemain des élections législatives d'avril 1960, qui ont vu son parti obtenir une mince avance sur les quatre autres formations politiques représentées à l'Assemblée, par 51 sièges sur 100, Ahmadou Ahidjo prend conscience de la fragilité du système parlementaire et surtout de la faible emprise qu'il a sur les structures politiques. Pour contrer ce qu'il nomme déjà, dans son discours d'investiture en février 1958, comme étant « des pratiques de l'Occident », Ahmadou Ahidjo entreprend de disqualifier le système parlementaire qui, selon lui, n'est pas « apte à répondre aux nécessités qu'impose la masse des décisions à prendre dans les délais de plus en plus limités, allant à l'encontre de l'objectif qui tend à réaliser l'unité nationale »⁵². De manière subtile et permanente, il use de sa position pour diviser et affaiblir l'opposition. Car, en lieu et place des négociations sollicitées, il propose un « gouvernement de large union nationale ». Ce faisant, il met en relief la logique de ralliement au détriment de celle de concertation. Cette proposition fragilise les Démocrates camerounais d'André Marie Mbida et entame le processus d'absorption de l'Action nationale, le parti de Charles Assalé. En septembre 1960, le troisième congrès de l'UC à Maroua (dans le fief nordiste d'Ahmadou Ahidjo) accentue l'emprise du parti au pouvoir et fait progresser dans les mentalités le projet d'un parti national unifié.

Le troisième congrès de l'Union Camerounaise (UC)

Le troisième congrès de l'UC à Maroua en septembre 1960 marque un véritable tournant dans l'attitude des dirigeants de ce mouvement.

51. *La Presse du Cameroun*, 8 juin 1960.

52. Béat Christophe Baeschlin-Raspail, *Ahmadou Ahidjo : pionnier de l'Afrique*, Monaco, Paul Bory, 1968, p. 95.

Ils ne cachent plus leurs ambitions hégémoniques surtout depuis que l'UC a remporté toutes les élections et enregistre de nombreux ralliements dans l'ensemble du pays ⁵³. Pour Ahmadou Ahidjo, il est devenu impératif de créer un « grand parti national » pour accompagner les actions du gouvernement. Au lendemain de ce congrès, le régime Ahidjo s'est doté d'un gigantesque appareil idéologique qui a comme leitmotiv « un parti totalitaire » pour « l'unité nationale » et le « développement économique » ⁵⁴.

L'évolution de l'UC suit dans ses grands traits la même courbe de progression que celle de son chef. Les travaux du premier stage de formation des cadres du parti gouvernemental tenu à Yaoundé en août 1961, sous la direction de Moussa Yaya et Samuel Kamé, confirment le bicéphalisme annoncé par le congrès de Maroua dans la gestion du Cameroun. Dorénavant, ceux qui s'opposent à l'Union camerounaise entrent de fait en conflit avec les institutions de l'État. Les résolutions et les thèmes abordés durant ce stage ne dissimulent pas les ambitions hégémoniques du parti. Moussa Yaya et Samuel Kamé, veulent faire de l'Union camerounaise un parti totalitaire ⁵⁵. Les techniques d'encadrement et de propagande enseignées aux responsables de l'Union camerounaise prennent comme base d'appui les conséquences des troubles dans l'Ouest-Cameroun. Les militants du parti au pouvoir, dans leurs actions quotidiennes, doivent justifier les actions du gouvernement dans l'encadrement idéologique des masses. Ils ont à cœur de promouvoir la nécessité des lois sécuritaires pour ramener la paix. De même, l'impératif du développement économique et de la lutte contre le terrorisme servent à stigmatiser le pluralisme dans le pays.

La délégitimation du discours de l'opposition

Avant 1962, le parti gouvernemental contrôle toutes les sources de pouvoir et a les moyens de mettre fin par décret au multipartisme que le président Ahidjo considère comme « allant à l'encontre de l'objectif qui tend à réaliser l'unité nationale ⁵⁶ ». Mais, pour les responsables du parti, Moussa Yaya et Samuel Kamé, il est aussi nécessaire de contrer les adversaires politiques par des mesures administratives et juridiques.

53. *La Presse du Cameroun*, 12 octobre 1960, évoque le chiffre de 100 000 adhérents en septembre 1960. Victor T. Levine soulignait l'influence de la victoire d'Ahmadou Ahidjo lors des élections présidentielles de mai.

54. L'expression était de Moussa Yaya et Samuel Kamé (membres du bureau exécutif) qui constituaient l'aile dure de l'UC. Voir le document du 1^{er} conseil national de l'UC à Yaoundé (14-20 avril 1963), La Loupe, Imp. J. Colombert.

55. Rapport du premier stage de formation des responsables de l'Union camerounaise, Yaoundé, du 1^{er} au 6 août 1961. Voir *La presse du Cameroun*, 10 août 1961, et aussi Moussa Yaya « Qu'est-ce que l'Union camerounaise ? Le terrorisme, ses développements, ses répercussions ». Samuel Kamé, « L'UC doit-elle être un parti de masse ou un parti d'élites : la mobilisation des masses ; les adversaires politiques », Document 1^{er} conseil national de l'UC, *op. cit.*

56. *La presse du Cameroun*, 12 novembre 1961, conférence de presse du président Ahidjo.

La plupart du temps, il s'agit de pressions exercées sur les leaders qui font partie de la coalition au pouvoir, ou par des éléments susceptibles d'appâter ceux qui souhaitent y entrer. En multipliant les ordonnances, les interdictions et les mesures d'urgence visant à brider le message des partis d'opposition, le gouvernement a de fait institué le monopole de l'UC⁵⁷. Une des pratiques de séduction courante est le développement du clientélisme⁵⁸. La confusion des prérogatives du chef de parti avec celles du président de la République permet à Ahmadou Ahidjo de briser ou de tisser les alliances. Le parti-État voulu par les idéologues de l'UC séduit progressivement des populations exténuées par des discours de divisions et qui souhaitent « un pouvoir fort »⁵⁹.

À la veille du 4^e congrès de l'UC à Ebolowa en juillet 1962, la seule zone qui résiste à la domination de l'UC est la région éwondo-eton (Nyong et Sanaga) ; le pays béti maintient son adhésion aux Démocrates camerounais proches de l'Église catholique. Charles Assalé, qui a vu fondre ses soutiens au sein de l'Action nationale, a préservé son poste de Premier ministre en adhérant purement et simplement à l'UC⁶⁰. Le ministre Pierre Kamdem Ninyim, chef de file du Front Populaire pour l'Unité et la Paix (FPUP), perçu comme la branche politique de l'UPC dans le maquis bamiléké, rallie son groupe à l'UC dès avril 1961. Toutefois, Ahmadou Ahidjo a conscience que les victoires remportées sur les leaders sont fragiles. Aussi, il entreprend de conquérir les masses pour asseoir la domination idéologique de l'UC. Il veut éradiquer dans l'ensemble des régions tous les foyers de pouvoir politique autonome susceptibles de constituer des sources de contestation à l'érection du pouvoir autoritaire.

Deux années après la proclamation de l'indépendance, l'Union Camerounaise prospère, et l'idée du monopole du parti au pouvoir est au centre de toutes les préoccupations. Depuis l'appel du président Ahidjo, lors du congrès de Maroua invitant, en septembre 1960, à la constitution « d'un grand parti national », les leaders ne s'interrogent plus que sur les modalités de l'union recherchée. Le gouvernement, prudemment, parle de « parti unifié » dans les régions, comme le Nyong et Sanaga, le Ntem et la Sanaga maritime, où il a réussi à perturber l'évolution des mouvements régionaux. Sous la pression des thuriféraires de l'UC, les populations sont prises à témoin et les leaders sont

57. Les forces de l'ordre mettent fin brutalement au congrès de l'UPC légale à Yaoundé en janvier 1962. Voir *La Presse du Cameroun*, 23 janvier 1962.

58. Voir l'analyse de Jean François Bayart, *L'État au Cameroun*, *op. cit.*, p. 141 et suivantes.

59. Pierre Nassara, « Aspects de la domination politique au Cameroun », *Revue française d'études politiques africaines*, n° 113, 1975, p. 142-160. Il situe bien cette demande dans la confusion des pouvoirs de l'État et du parti.

60. Charles Assalé n'obtint pas satisfaction, car il souhaitait la création d'un parti unifié par la fusion de l'Action nationale et l'Union camerounaise. Voir *La Presse du Cameroun*, 13 décembre 1960.

sommés de prendre position pour ou contre « l'unité nationale ». Les discours d'acceptation reviennent à abdiquer devant les propositions de parti unique élaborées par le parti au pouvoir. Les adhésions opportunistes de leaders se multiplient dans ces régions traditionnellement connues pour des débats contradictoires⁶¹. Toutefois, soulignons que cette stratégie permet la multiplication des pôles de discorde chez les Démocrates camerounais, l'éclatement de l'Action nationale et la neutralisation de l'UPC légale « qui n'avait plus ni puissance, ni légitimité »⁶². La montée en puissance de l'UC traduit la métamorphose du régime Ahidjo. Depuis le congrès de Maroua, le parti occupe la place d'un pouvoir supplétif à la puissance étatique. Toutefois, en dehors de l'appui de son parti, Ahmadou Ahidjo va opportunément accroître sa puissance politique grâce aux conséquences du plébiscite et de la conférence constitutionnelle de Foumban.

La réunification partielle, à la suite du refus des populations du Cameroun septentrional de rejoindre le Cameroun francophone, contrairement aux populations du Cameroun méridional qui font le choix de la réunification, apparaît comme un premier accroc dans le parcours politique d'Ahmadou Ahidjo. Car Ahmadou Ahidjo, qui « n'est pas un partisan enthousiaste de la réunification⁶³ », crie au trucage et saisit la Cour internationale de justice. Il décrète par la suite une journée de « deuil national ». Cette désillusion est ainsi utilisée pour construire une image d'Ahmadou Ahidjo en leader nationaliste. En juillet 1961, durant la conférence constitutionnelle de Foumban qui doit établir les textes juridiques de la réunification, le camp constitué autour du président Ahidjo exploite les divergences de la partie anglophone pour réduire les capacités du parlementarisme souhaité⁶⁴. En obtenant que le président devienne chef du gouvernement fédéral, il accroît ses prérogatives et renforce son pouvoir politique. Ahmadou Ahidjo, sans insister, obtient que la nouvelle constitution stipule que le président de la République soit élu au suffrage universel direct. À Foumban, Ahmadou Ahidjo a ainsi eu l'occasion de détricoter davantage le manteau du parlementarisme. Il fait un grand pas vers le régime présidentiel. En faisant élire le président de la République au suffrage universel, Ahmadou Ahidjo fait admettre de fait que c'est de celui-ci que tout pouvoir procède et tient sa légitimité, y compris l'autorité judiciaire, puisqu'il est l' élu de la nation.

L'aboutissement de la constante désaffection des institutions et des structures politiques pluralistes, qui se sont élaborées sur les bases

61. *La Presse du Cameroun*, 20 janvier 1965. Le président de la section UC de la Léké soulevait le problème des possesseurs de deux cartes.

62. Jean-François Bayart, *l'État au Cameroun*, *op. cit.*, p. 101.

63. Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo*, *op. cit.*, p. 119 ; voir aussi Mbu Ettangondop, « Federalism in a One-Party State », in Victor Julius Ngoh, (ed.), *Cameroun: From a Federal to a Unitary State, 1961-1972. A Critical Study*, Limbe, Design House, 2004, p. 108-142.

64. Victor B. Amaze, « The Role of French Cameroonians in the Unification of Cameroon, 1916-1961 », *Transafrican Journal of History*, vol. 23, 1994, p. 195-234.

essentielles de la lutte contre la rébellion et pour la « paix sociale » est la tenue en juillet 1962 de ce que certains nommèrent « le premier grand procès politique organisé par M. Ahidjo »⁶⁵. En faisant arrêter, juger et condamner le docteur Bebey Eyidi, président des travaillistes camerounais et proche de l'UPC, l'ancien Premier ministre André Marie Mbida leader des Démocrates camerounais, Mayi Matip le chef de file de l'UPC-rallié et l'ancien ministre des Affaires étrangères et président du Parti socialiste camerounais Charles Okala, qui ont produit un manifeste contre l'érection du parti gouvernemental en parti unique⁶⁶, le régime de Yaoundé confirme les mutations qui sont apparues en son sein depuis l'accession d'Ahmadou Ahidjo au pouvoir. Ce dernier affirme son autorité et la volonté de son gouvernement à user de toutes les ressources coercitives que les lois lui permettent dorénavant pour museler toutes les formes d'opposition.

En usant des armes juridiques tirées du large éventail des lois qui furent votées pour maintenir la sécurité et la paix sociale, le régime Ahidjo porte le coup de grâce à l'espace de délibération en construction. La condamnation et l'emprisonnement des leaders politiques criminalisent les initiatives politiques. Elles mettent en évidence les incidences de cette période d'incertitudes sur le développement du pluralisme politique. L'ordonnance n° 62/OF/18 du 12 mars 1962, qui permet de jeter en prison les leaders politique camerounais, est une loi fondatrice. Elle tente de construire un nouvel espace politique et plonge le Cameroun dans cette ambiance traduite par l'adage de Carl Schmitt, « la nécessité n'a pas de loi » (*Théologie politique*). La Commission internationale des Juristes, citée par Adolphe Minkoa She⁶⁷, appréhende très rapidement les buts de cette loi. Elle constitue selon elle, « un des principaux moyens par lesquels le Président Ahmadou Ahidjo comptait réussir, dans le cadre d'institutions apparemment démocratiques, à éliminer toute opposition et à soumettre les organes gouvernementaux et législatifs au contrôle exclusif d'un parti ».

Le premier cas d'application de cette loi ne trompe pas sur les objectifs politiques. Du vote des pleins pouvoirs en octobre 1959 à la signature de l'ordonnance du 12 mars 1962 sanctionnant la subversion et la propagation de fausses nouvelles, la personnalité du Premier ministre est entièrement liée à la construction du pouvoir autoritaire dans l'espace post-colonial camerounais. Cette ordonnance renseigne sur la nature du régime politique. Selon Abel Eyinga, le pouvoir, pour

65. Mongo Beti, *Main basse*, op. cit., p. 262 et *Le Monde*, 5 juillet 1962.

66. Voir pour plus de détails sur cette affaire l'article de Mathias Eric Owona Nguini, « À propos de la crise de 1962 au Cameroun, faire de l'histoire socio-politologique : socio-analyse et histoire analysée d'un conflit de pouvoir », *Polis, Revue camerounaise de science politique*, n° 7, 1999-2000, p. 11-21.

67. Adolphe Minkoa She, « Ruptures et permanence de l'identité de subversif au Cameroun : le droit pénal au secours de la science politique ? », *Polis, Revue camerounaise de science politique*, n° 1, 1996, p. 25-37.

Ahmadou Ahidjo « représente essentiellement, sinon exclusivement, un instrument de répression, le moyen d'empêcher toute expression du nationalisme et de tuer dans l'œuf tout risque d'arrivée au pouvoir des patriotes »⁶⁸. Les troubles qui perdurent dans l'Ouest-Cameroun, particulièrement le pays bamiléké, offrent plus qu'une opportunité au régime Ahidjo, ils sont le prétexte idéal pour vider l'espace politique camerounais des soupçons de libéralités.

L'exploitation d'un environnement trouble : la situation dans le pays bamiléké

Déconstruire les repères sociaux de l'UPC

Le parcours de l'homme politique Ahmadou Ahidjo⁶⁹, est fortement tributaire de la situation d'instabilité politique et des troubles dans le pays bamiléké. Ce dernier, situé dans le centre ouest du Cameroun, est questionné, jusqu'à la veille des événements de mai 1955, presque exclusivement sous le prisme ethnologique ou géographique : « Ceux que nous appelons les bamiléké forment l'un des groupes humains les plus importants du Cameroun français : près d'un demi-million d'individus, environ le sixième de la population totale. C'est aussi l'un des plus dynamiques »⁷⁰. Le pays bamiléké, désigné aussi comme région bamiléké⁷¹, qui abrite plusieurs chefferies bamiléké ainsi que le royaume bamoun, monopolise l'attention au lendemain de la disparition du leader indépendantiste Ruben Um Nyobé en 1958. La majorité des populations de cette région de hauts plateaux, suivant le mot d'ordre des leaders de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) en exil, rejette les termes de l'indépendance octroyée par la France. Elle conteste, dès 1957, le processus qui permet à Ahmadou Ahidjo d'accéder au pouvoir et entre en résistance armée pour l'exprimer jusqu'en janvier 1971 (date à laquelle d'Ernest Ouandié le dernier leader de l'UPC, est arrêté).

Si, dans les régions du Centre et de la Sanaga maritime, les assertions des hommes au pouvoir se focalisent sur les méfaits du pluralisme politique dans l'élaboration de l'unité nationale, dans le pays bamiléké, il s'avère nécessaire de réorienter les populations vers les questions du développement économique. En observant les procédures de captation

68. Abel Eyinga, *L'UPC. Une révolution manquée ?*, Paris, Chaka, 1991, p. 109.

69. Bêat Christophe Baeschlin-Raspail, *Ahmadou Ahidjo : pionnier de l'Afrique*, op. cit. Les travaux sur commande, ou rédigés par des proches collaborateurs, tendent souvent à embellir le parcours de l'homme politique. Ils fournissent parfois des informations utiles. Voir Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo...*, op. cit., et Jos Blaise Alima, *Les chemins de l'unité*, op. cit.

70. Roland Diziain, « Le facteur de l'expansion bamiléké au Cameroun », *Bulletin de l'Association de géographie française*, 1953, p. 117-126.

71. La région bamiléké devient la province de l'Ouest, puis la région de l'Ouest, sur le plan administratif.

des masses qui ont eu lieu dans l'Ouest-Cameroun, il paraît difficile de ne pas y voir en toile de fond l'exploitation politique des troubles nationalistes. L'analyse des rapports entre le régime de Yaoundé et les principaux leaders bamiléké qui adhèrent aux propositions de l'Union camerounaise met en évidence les traits de l'offensive gouvernementale de reconquête idéologique et de neutralisation politique des structures de l'Ouest-Cameroun.

Dans le pays bamiléké, contrairement aux autres régions, le slogan de l'unité nationale n'a pas la même intensité. Le pluralisme politique, qui permet de compter près de 10 000 adhérents ou sympathisants de l'UC dans une région comme le Nyong et Sanaga dominée par le parti des Démocrates Camerounais d'André Marie Mbida, est peu envisageable dans les chefferies de l'Ouest-Cameroun. La situation exsangue dans laquelle se trouvent celles-ci peut expliquer ce vide de l'action militante. Toutefois, depuis la fin des années 1940, de l'Union bamiléké au Rassemblement du Peuple Camerounais (RPC), les mouvements se présentant comme proches des thèses de l'administration ou du régime de Yaoundé ont peu de succès auprès des populations. Au lendemain de la formation de l'Union camerounaise, dans l'ombre de ses missions de ralliement et de réconciliation organisées par l'association *Fenkeng*, Pierre Ngayewang essaye en vain d'installer des cellules de base de l'UC dans les chefferies ⁷².

Après 1960, le lourd bilan, humain et matériel, de la lutte armée fait des populations de l'Ouest-Cameroun des proies faciles pour la propagande des hommes au pouvoir à Yaoundé. Dans la même logique de faveur que dans les autres régions, en accentuant la contestation de la hiérarchie traditionnelle par le biais des « notables politiques » ⁷³, le gouvernement déconstruit les anciens repères sociaux. Le ciment idéologique de l'UPC ne résiste pas longtemps à l'offensive matérielle de l'UC. Si, dans les autres régions, le concept d'unité nationale permet de neutraliser la concurrence politique, dans le pays bamiléké, l'UC poursuit les buts similaires à un double niveau en évoquant le développement économique. Il vise, d'une part, à étouffer les pôles de pouvoir que constituent les chefferies traditionnelles et, d'autre part, à utiliser les leaders traditionnels et les notables politiques pour substituer sur le plan idéologique l'UC à l'UPC. Ahmadou Ahidjo, bien avant la mise sur pied de l'UC, avait déjà à ses côtés des hommes politiques ou des agents de l'administration coloniale originaires du pays bamiléké, comme Enoch Kwayeb, Samuel Kamé et Gabriel Mouaffo. Placés à des

72. Voir *La presse du Cameroun* du 18 janvier 1960, l'appel de Ngayewang pour une « Table ronde bamiléké ».

73. Selon les témoignages recueillis, au début des années 2000, les populations distinguaient ainsi les hommes sans assises traditionnelles qui revendiquaient des titres de notabilité, dans le but de renforcer ou de rechercher des promotions dans le parti au pouvoir. Certains étaient tout simplement adoués par les responsables de l'Union camerounaise pour être imposés aux populations.

postes administratifs (chef de district, sous-préfet et préfet), ils contribuèrent à rapprocher les populations bamiléké de la nouvelle administration et s'investirent pleinement dans l'action « anti-maquisards » dite de « pacification ». Au lendemain de l'indépendance, la priorité du gouvernement qui est le retour à la paix va de pair avec les ambitions tendant à occuper le vide politique laissé par les nationalistes réfugiés dans le maquis. Pour atteindre cet objectif, le parti gouvernemental doit adjoindre aux administratifs des leaders d'opinion, des chefs traditionnels et des nouveaux hommes politiques.

Entre 1961 et 1963, l'UC domine l'espace politique des chefferies bamiléké. Tel est le résultat d'un processus d'absorption et de liquidation des forces politiques locales⁷⁴. Ahmadou Ahidjo a conscience qu'il lui est nécessaire, pour renforcer l'autorité et la solidité de son régime, de s'appuyer sur la minorité politique bamiléké. Dans l'Ouest-Cameroun, mieux que dans les autres régions du Cameroun, le gouvernement exploite les séquelles des luttes anticoloniales pour capter les opinions populaires. Usant des prérogatives liées aux pleins pouvoirs qui lui donnent, entre autres avantages politiques, la mainmise sur la réalisation de la carte et de la loi électorales, le gouvernement favorise en avril 1960 l'élection de dix-huit députés bamiléké⁷⁵ et accroît ainsi la césure dans le mouvement nationaliste. Il permet aux maquisards ralliés, réunis dans le groupe parlementaire Front Populaire pour l'Unité et la Paix (FPUP), de désavouer leurs engagements au sein de l'UPC et surtout de mettre en évidence l'évolution politique du chef traditionnel et ministre Pierre Kamdem Ninyim. Ce dernier est transformé en thuriféraire de l'UC. Si le pays bamiléké a vibré au début des années 1950 pour les hommes comme Daniel Kemajou et Michel Njiné qui portèrent la parole des populations auprès de l'administration, les événements liés au maquis placent sur le devant de la scène régionale et nationale Pierre Kamdem Ninyim et Mathias Djoumessi. Ces deux hommes aux parcours diamétralement opposés représentent pour le régime de Yaoundé les seules opportunités pour conquérir le pays bamiléké sur le plan idéologique.

En revenant quelque peu sur la personnalité de ces deux hommes, soulignons tout de même, qu'en ce qui concerne Mathias Djoumessi, son action de premier plan dans la répression par la manière forte des troupes nationalistes lui a attiré la sympathie de la nouvelle classe politique camerounaise. S'il est bien établi, sur la base des archives, qu'il ne fut pas un fervent partisan des négociations, la mémoire collective bamiléké lui attribue souvent la responsabilité du choix des

74. David Mokam, « *The Search for a Cameroonian Model of Democracy or the Search for the Domination of the State Party : 1966-2006* », *Cadernos de Estudos Africanos*, n° 23, 2012, p. 85-108.

75. Voir Archives Nationales de Yaoundé, 3AC2376, Élections, et les analyses de Victor T. Levine, *Le Cameroun, op. cit.*, p. 123 et de Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo, op. cit.*, p. 110, sur la manipulation de la loi électorale.

chefferies qui subirent arbitrairement l'épreuve de « la terre brûlée ». En mai 1957, ministre des Affaires réservées dans le premier gouvernement camerounais dirigé par André Marie Mbida, il se lie à ce dernier et provoque en mars 1958, en rejoignant les Démocrates camerounais quelque temps après la formation du gouvernement Ahidjo, la dislocation du groupe parlementaire des « Paysans indépendants » qui regroupe les députés bamiléké. Fervent catholique et monogame, il ne cache pas alors son opposition au polygame et musulman Ahidjo ⁷⁶. En juin 1958, il signe avec André Marie Mbida un manifeste de défiance à l'égard du gouvernement Ahidjo dans lequel ils réclament « l'écèlement politique » ⁷⁷ du Cameroun en plusieurs États. Pourtant, au milieu du conflit nationaliste, en décembre 1959, toutes les querelles et les différences semblent être aplanies entre les deux hommes, puisqu'il accepte le poste de ministre avec résidence à Dschang dans le gouvernement Ahidjo. Le Premier ministre Ahidjo répond ainsi aux demandes pressantes des militaires français souhaitant un partenaire civil susceptible de coordonner leurs actions ⁷⁸. Président du Kumzse, la notoriété que Djoumessi gagne aux premières heures des luttes anticoloniales le place au centre de la vie politique bamiléké. En s'opposant aux méthodes de la rébellion armée, il prend la tête des chefs traditionnels opposés à l'UPC. Il soigne ses rapports avec l'Église catholique qui lui apporte son soutien contre les « communistes athées ». Il améliore ses relations avec de nombreux chefs traditionnels en faisant du Kumzse une association venant en aide aux notables victimes de ce qu'il appelle « le terrorisme ». La situation conflictuelle dans les chefferies bamiléké redonne au chef Foréké la stature de leader politique que le régime Ahidjo reconnaît en le maintenant dans ses fonctions de ministre. Toutefois, en tenant compte des antagonismes religieux et politiques qui existent entre les deux hommes, et en le confirmant à son poste au lendemain de l'indépendance, Ahmadou Ahidjo fait de Mathias Djoumessi un captif politique.

Anéantir les forces politiques locales

Ahmadou Ahidjo établit avec Mathias Djoumessi, comme cela fut le cas avec son Premier ministre Charles Assalé dans le Ntem, une alliance stratégique utilisant sa notoriété régionale pour le placer en rempart. Mathias Djoumessi constitue une importante caution pour l'action politique et idéologique de l'Union camerounaise dans l'Ouest-Cameroun. Chef traditionnel, député et homme politique de premier plan durant plusieurs années, sous l'étiquette du parti au

76. Les annales de l'Assemblée évoquent le différend qui les opposa au sein de l'Assemblée en 1952 sur l'attribution des allocations aux familles polygames. Voir *Journal Officiel des débats de l'Assemblée Territoriale du Cameroun*, 1952.

77. *La Presse du Cameroun*, 17 juin 1958.

78. Voir l'analyse de Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo, op. cit.*, p. 105.

pouvoir, il apporte aux populations qui ont sympathisé avec les maquisards le message de la réconciliation proposée par le vainqueur. Dans le camp du pouvoir de Yaoundé, Mathias Djoumessi a dans ses bagages cette classe moyenne bamiléké excédée par les désordres, et qui dorénavant souhaite se consacrer au développement économique proposé par l'UC. En obtenant l'adhésion de Mathias Djoumessi, le pouvoir de Yaoundé comble ces Bamiléké éparpillés dans l'ensemble du territoire, souvent victimes indirectes des troubles de par leur origine ⁷⁹. Ces derniers souhaitent être regardés comme les autres Camerounais. Si Mathias Djoumessi, âgé de plus de soixante ans, est considéré comme un tenant de l'ancienne génération, le pouvoir de Yaoundé ne néglige pas pour autant les demandes en provenance des jeunes qui ont massivement suivi l'appel des nationalistes et qui se reconnaissent dans les propos et le comportement du jeune ministre de vingt-trois ans et chef traditionnel Baham, Pierre Kamdem Ninyim.

La personnalité du chef Baham ne laisse pas indifférent les ténors de l'UC. Ses engagements politiques depuis la proclamation de l'indépendance confirment la progression des idées gouvernementales dans les chefferies bamiléké. Leader des nationalistes armés au lendemain de sa condamnation et de son éviction du trône de la chefferie Baham en 1957 par le pouvoir colonial, il est une icône pour les populations bamiléké. Dans la logique des nationalistes qui considèrent qu'il faut traduire en victoire politique la lutte armée, il participe aux consultations électorales d'avril 1960 et est élu député. Ces entorses aux consignes nationalistes n'altèrent pas sa popularité, car si sa qualité de notable lui vaut toujours le respect et la considération de nombreux Bamiléké, son adhésion au projet du gouvernement d'Ahidjo, dans lequel il est ministre en charge de la santé publique pendant près de deux ans, a rassuré une partie d'entre-eux. Ces derniers saisissent dans sa promotion l'amorce du règlement politique des troubles. Ainsi, dans la même logique, son adhésion à l'UC au lendemain du congrès de Maroua en avril 1961, qu'il interprète comme « nécessaire à l'ouverture de nouvelles perspectives d'actions » ⁸⁰, donne à l'UC une dimension populaire dans l'Ouest-Cameroun. Si, pour Ahmadou Ahidjo, l'objectif visant à délégitimer l'UPC dans les chefferies est atteint, l'autorité politique que représente Pierre Kamdem Ninyim contrarie toujours les desseins hégémoniques du parti politique UC qui se substitue de plus en plus à l'État.

Chef traditionnel, député, chef de parti et ministre, le parcours de Pierre Kamdem Ninyim ne correspond pas à la logique de soumission prônée par le parti gouvernemental. Le chef du FPUP, même membre du gouvernement, n'a jamais renoncé à afficher ses positions pour un

79. Voir Mongo Beti, *Main basse sur le Cameroun*, *op. cit.*, p. 70, et les débats parlementaires sur les incidents entre les Boulou et les Bamiléké dans les villes du Sud-Cameroun.

80. Voir la déclaration de Kamdem Ninyim dans *La Presse du Cameroun* du 23 avril 1961.

règlement global et politique de la crise camerounaise qui endeuille les familles bamiléké. Il s'est toujours opposé à une solution qui « bamilékéserait » les demandes nationalistes et qui ferait de la rébellion « un problème bamiléké ». Ses prises de position, qui vont à l'encontre des vues du gouvernement, lui donnent une notoriété au-delà des populations bamiléké. Au fil des années, il gêne à la fois les nouveaux notables politiques de l'Ouest-Cameroun, qui ne peuvent présenter des états de service à sa hauteur, et les anciens opposants à l'UPC qui jaloussent sa réussite. Il s'est bâti une stature de défenseur des classes opprimées qui ne lui attire pas des sympathies parmi les membres de l'aristocratie traditionnelle. Après son départ du gouvernement en juin 1961, occupé à dénoncer les pratiques du régime dans un environnement d'adhésion collective qu'il a sans doute contribué à mettre sur pied, il est accusé en 1963 de meurtre, arrêté et condamné à la peine capitale dans une ambiance de règlement de compte. Il est fusillé sur la place publique à Bafoussam en janvier 1964.

La liquidation physique est presque toujours présente au bout des conflits entre le régime Ahidjo et ses anciens alliés. Daniel Kemajou, après son éviction du poste de président de l'Assemblée, ses déboires aux élections de 1960 et sa démission sous pression de son poste de maire de Nkongsamba, échappe de peu au bombardement de sa chefferie de Bazou où il s'est réfugié. Malgré son adhésion à l'Union Camerounaise et son soutien public au gouvernement Ahidjo, il représente toujours « un risque politique » pour le régime qui va le contraindre à l'exil⁸¹. Dans le cas de beaucoup d'autres hommes politiques, l'élimination physique survient souvent après la résistance que ceux-ci opposent à leur mort politique orchestrée par les compromissions avec le régime de Yaoundé⁸². De 1962 à 1970, tous les hommes politiques bamiléké qui ont gagné leur stature d'hommes publics à partir des engagements nationalistes directs ou indirects sont confondus dans les affaires liées à la justice. Dans le cas de Pierre Kamdem Ninyim, il est accusé de meurtre « sans preuves et sur la base des témoignages des hommes achetés » par le parti-État, selon plusieurs observateurs. En 1962, l'Union camerounaise n'a plus besoin du soutien de Pierre Kamdem Ninyim. Après avoir élaboré une structure politique et administrative basée sur « la soumission et le clientélisme », elle a anéanti sa légitimité et peut provoquer sans risque son élimination physique.

La situation de Mathias Djoumessi est identique à celle de Pierre Kamdem Ninyim à la seule différence qu'il n'a pas été éliminé physiquement. Certains témoignages, que nous n'avons pas pu vérifier, mais qui semblent proches de la réalité en tenant compte des relations qu'il

81. *La presse du Cameroun*, 19 janvier 1960. Ahmadou Ahidjo justifie l'expulsion de Daniel Kemajou dans son département d'origine où il est victime d'une attaque des maquisards. Voir « Au bilan des égorgeurs », *L'effort Camerounais*, 24 janvier 1960.

82. Voir les cas de plusieurs hommes politiques comme Victor Kanga, Enoch Kwayeb et Tchangué.

eut avec l'Église catholique, affirment que sa survie est due à la main protectrice de la communauté catholique. Car, après son départ du gouvernement en juin 1961, il est arrêté et inculpé pour « complicité avec la rébellion, fabrication et détention d'armes sans autorisation »⁸³. Comble de l'ironie, durant les cinq dernières années, il fut aux petits soins du régime Ahidjo dans le combat contre les maquisards. Si les choix de la méthode forte ne lui ont pas toujours apporté le soutien massif d'une partie de la population, le retour progressif à la paix fit de lui une autorité gênante pour l'hégémonie complète de l'Union camerounaise. En évoquant ces deux cas, nous avons pu éclairer les liaisons qui ont existé entre le régime colonial et le pouvoir totalitaire qui s'installe au début des années 1960 au Cameroun.

Conclusion. La fabrication des autocraties

Un des observateurs de la scène politique camerounaise affirme qu'au Cameroun, « à la fin de l'année 1962, l'opposition légale, l'opposition parlementaire, avait pratiquement cessé d'exister⁸⁴ ». Ce constat souligne les mutations survenues dans l'espace politique camerounais depuis 1958. Au congrès de l'UC d'Ebolowa, le premier en dehors des terres nordistes d'Ahmadou Ahidjo, on a vu se confirmer, grâce au grand nombre de ralliés au parti gouvernemental, la dynamique du parti unique. En juillet 1962, l'arrestation et la condamnation des leaders politiques, opposés à l'évolution vers le parti unique, s'apparente à un rideau de fer qui s'est abaissé devant les ouvertures de la société camerounaise.

En s'attardant sur les cinq premières années de ce qui deviendra le « régime Ahidjo », le chercheur est porté par une multitude de faits et pratiques qui posent les fondements d'un régime autoritaire. Au Cameroun, cette évolution vers des régimes forts est attribuée au bilan d'une mauvaise décolonisation. Bernard Droz⁸⁵ souligne la responsabilité qui incombe aux puissances coloniales. Il relève la formation insuffisante des héritiers de l'administration coloniale, et surtout cette « politique des races » qui cultive à dessein les différences ethniques et favorise la confiscation clanique et dictatoriale du pouvoir.

Ahmadou Ahidjo, président de la République du Cameroun, après avoir pris le contrôle du marché politique camerounais, s'attelle à s'inscrire dans le processus historique qui tourne le dos aux prescriptions de la décolonisation, c'est-à-dire à « la montée en humanité ».

83. Archives nationales du Cameroun, Yaoundé, Affaires politiques administratives, 3 AC 1771, Sûreté de Mbouda, 10 juin 1961.

84. Jos Blaise Alima, *Les chemins de l'unité*, op. cit.

85. Bernard Droz, « Regards sur la décolonisation de l'Afrique Noire », *Labyrinthe*, 16, 2003, p. 9-18.

Celui qui, comme le note Hannah Arendt ⁸⁶, maintient « le monde fantôme du continent noir », cette tâche sombre que les héritiers avaient l'ambition de gommer, et que Ahmadou Ahidjo, à l'instar de bon nombre de successeurs de l'administration coloniale, revendique dans ses actes. Il s'inscrit dans cette expérience africaine, celle dans laquelle excelle déjà le président gabonais Léon Mba ⁸⁷. Comme le relève Achille Mbembé, c'est l'expérience de « l'impossible révolution » qui a pour objectif de détruire les formes embryonnaires d'État et d'institutions héritées de la colonisation.

Cinq années après les proclamations d'indépendance, la majorité des régimes politiques, en Afrique subsaharienne, se dresse contre la raison, contre les droits naturels et surtout contre l'autonomie de l'individu. Si c'est de la responsabilité d'une décolonisation ratée, il en va surtout de celle d'une population amorphe. François Duvalier, président de Haïti, en affirmant « je suis dictateur parce que, dans ce foutu pays, je n'ai pas moyens d'être autre chose » ⁸⁸, saute allègrement le pas de la victimisation. Ahmadou Ahidjo, quant à lui se réclame de la démocratie africaine : « Il est autoritaire par atavisme et par un penchant naturel qu'habille maintenant la nécessité » ⁸⁹. Car, pourquoi s'attarder à structurer des espaces de délibération quand on peut venir à bout des mouvements auxquels on dénie les qualités politiques, par des moyens violents ? Les troubles dans le pays bamiléké sont le prétexte qui sous-tend en définitive l'érection d'un régime autoritaire. Ainsi, la population, comme l'affirme Gene Sharp, est atomisée, « c'est-à-dire transformée en une masse d'individus isolés, incapables de travailler ensemble pour développer des libertés, une confiance mutuelle ou même de faire quoi que ce soit de leur propre initiative ⁹⁰ ».

Dans une attitude paresseuse, ou hautement habile sur le plan politique, Ahmadou Ahidjo mime l'institution présidentielle de la V^e République française. Le contexte des indépendances, la culture politique, les ambitions et même les accointances avec l'ancienne métropole semblent justifier ce choix. Ahmadou Ahidjo, comme bien d'autres autocrates, est durant des années enserré dans un système. Devenu un maillon important dans la chaîne de domination, comme le relève Luc Sindjoun « c'est [lui] qui distribue les rôles ou les positions de

86. Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme. L'impérialisme*, Paris, Fayard, 1982.

87. Pour Clotaire Messi Me Nang, Fabrice N'Foule Mba et Léon Modeste Nnang Ndong, Léon Mba prend moins de soins et de précautions avec ses contradicteurs politiques. De manière autoritaire, il met fin au régime parlementaire gabonais et propose la mise sur pied d'une union nationale qui lui donne des pouvoirs étendus et une plus grande popularité, qui l'amène à instaurer un régime présidentiel (« Le consensus politique au Gabon, de 1960 à nos jours », Paris I, Rencontres Doctorants, voir docplayer.fr/3132907-Theme-le-consensus-politique-au-gabon-de-1960-a-nos-jours.htm).

88. Arthur Conte, *Les dictateurs du XX^e siècle*, Paris, R. Laffont, 1984, p. 46.

89. Philippe Gaillard, *Ahmadou Ahidjo, op. cit.*, p. 125.

90. Gene Sharp, *De la dictature à la démocratie, un cadre conceptuel pour la libération*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 30.

prestige, organise la proximité ou la distance vis-à-vis de lui »⁹¹. La démission d'Ahmadou Ahidjo, en novembre 1982, bien que volontaire, donne en héritage aux Camerounais des structures et une vision qui écartent ceux-ci des possibilités démocratiques, elle plonge le Cameroun dans un trou noir institutionnel.

91. Luc Sindjoun, « Le président de la République au Cameroun (1982-1986). Les acteurs et leur rôle dans le jeu politique », *Travaux et documents*, CEAN, n° 50, 1996.